

AU NEPAL

UN VILLAGE

UNE AMITIE

EN MARCHE

LETTRE D'INFORMATION N° 6 (Octobre 1999)

Chers tous,

Dans le courant de l'été, nous avons reçu :

- une lettre de Jasé (14/07) qui nous remercie pour l'action en cours dans l'école de son village, indique qu'ils sont en train de recruter les deux instituteurs et nous informeront des modalités de transfert de l'argent.

- une lettre de Pancha (27/07) nous indiquant avoir procédé à quelques modifications concernant les tuyaux. Il rencontre quelques difficultés quant au déplacement fréquent du moteur jugé trop lourd et nous fait part de son souhait d'en acheter un autre.

Réponses de notre part :

- à Jasé, lui demandant de nous faire parvenir le plus rapidement possible les modalités de transfert des salaires.

- à Pancha, en lui rappelant les options prises par l'Association pour cette année et, par conséquent, notre impossibilité de prendre en charge le financement d'un moteur.

Marc LUBIN est rentré du Népal fin août; il a pu rencontrer Pancha et Bibi avec lesquels il a fait le point sur les actions en cours.

- avec Pancha sur Juropani (Terai):

Pancha se désengage du lieu et laisse le matériel à l'initiative des autres membres du Comité.

Il fait valoir les modifications d'installation et conclut à un fonctionnement acceptable.

Les canaux sont en cours de confection et ainsi l'eau devrait mieux circuler.

- avec Bibi et Pancha sur Rapcha-Basa:

1/ L'administration népalaise impose que toute aide passe par une structure. Ainsi donc, nos amis doivent se faire enregistrer auprès des services compétents situés à Salleri (deux jours de marche de Rapcha). Leur association ainsi constituée devrait porter le nom de Motherland Improvement Club Rapcha.

Une fois leur association enregistrée, ils pourront ouvrir un compte dont la signature reviendra au président, au trésorier et au secrétaire qui, pour le moment, ne sont pas désignés.

Ces formalités pourraient être terminées fin octobre et ils nous feront parvenir une copie de leurs statuts ainsi que le nom des responsables (vraisemblablement Bibi, Jasé et le directeur de l'école).

Marc leur demande de nous fournir une fois par an une photocopie des comptes. Ils répondent positivement. D'autre part chaque versement devra être suivi d'un reçu.

2/ Ils ont recruté deux instituteurs : PURNA RAI et MAN BAHADUR RAI. Nous avons déjà la photo du second; celle de Purna Rai devrait nous parvenir fin octobre. Ils se proposent de nous envoyer plusieurs courriers pour nous tenir au courant des activités de l'école.

3/ Parallèlement aux activités d'enseignement de l'école, ils se proposent d'agir sur les thèmes suivants :

- promotion de l'hygiène
- développement de l'agriculture
- prévention de l'explosion démographique (dixit Bibi), d'une part auprès des élèves, d'autre part auprès des parents et adultes, sous forme de réunions.

4/ A propos d'agriculture, ils nous ont fait savoir que deux jeunes de leur village, TIKI RAM RAI et RAM PABAT RAI entreprennent une formation à Kathmandou de technicien agricole.

Ils espèrent naturellement les récupérer pour leur village. Marc demande à les rencontrer lors de son prochain trekking au Népal (octobre 1999).

5/ Les problèmes

- a- Un des instituteurs a été recruté avec un salaire mensuel de 3300 roupies; le second (revenu de Kathmandou) avec un salaire de 6500 roupies, ce qui donne un total de 9800 roupies.

Lorsque nous avons décidé de financer, pour une année, le salaire des instits, nous avons misé sur une base de 7 à 8000 roupies. Sur place, Marc leur fait savoir que nous nous sommes engagés sur un maximum de 8000 roupies et que, pour le supplément, il doit en référer au bureau.

-b- Le toit du bâtiment principal de la grande école est en très mauvais état (ce qui a pu être constaté par Monique et Jean Rialan) et ils nous annoncent qu'ils ont entrepris de le rénover.

Le coût total des matériaux s'élève à 190 000 roupies. Pour y subvenir, ils ont contracté un emprunt d'un montant de 150 000 roupies; il leur manque donc 40 000 roupies.

Bibi insiste sur le fait qu'il s'agit là d'une priorité de fonctionnement (pas de toit, pas d'école!).

Marc leur précise que l'information concernant le toit n'était pas apparue comme prioritaire lors de l'A.G. Comprenant bien l'enjeu, Marc leur fait savoir que, normalement, on ne peut pas changer la décision de l'A.G., mais qu'on étudiera la possibilité d'un "dépannage".

6/ Pancha plaide pour que la prochaine action concerne directement l'école de son hameau Thulo Dunga.

Sur les conseils de Laurence RATNA, et afin d'indiquer que nous étions bien à leur côté, Marc laisse à Bibi et Pancha, contre un reçu (rédigé en français et népal), la somme de 8000 roupies en liquide, correspondant au salaire d'août des deux instits.

Dominique et Isabelle, contactés récemment, peaufinent les bons de participation de financement des différentes actions; ils seront disponibles dans le courant du mois d'octobre.

Bien sûr, nous vous invitons à en vendre le plus possible autour de vous.

Pour résoudre les problèmes évoqués au point n°5, le bureau de l'association, après consultation de ses membres, décide :

"Suite à la demande de nos amis népalais, nous faisons l'avance de 40 000 roupies pour la confection du toit et nous assumons entièrement les salaires des instituteurs.

Nous faisons donc parvenir ces sommes courant octobre.

En terme de comptabilité, c'est une avance qui sera à imputer pour partie au budget prévisionnel du prochain exercice et pour autre partie une avance sur recettes relatives à la vente des bons de souscription qui seront bientôt disponibles."

Voilà pour les dernières informations. Bonne rentrée à tous et à bientôt.

Les Présidentes